

ARRONDISSEMENT DE  
CHATELLERAULT  
**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
DE LOUDUN**  
\*\*\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE DE LOUDUN**  
\*\*\*  
**SEANCE DU 16 AVRIL 2026**

Date de la convocation  
10.04.2026

Nombre de conseillers  
En exercice 19  
Présents 14  
Votants 16

L'an deux mille vingt SIX,  
le seize avril,  
à 19 H 15, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,  
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Mme MOUSSEAU, Mme VAUCELLE, Mme LE DUC, Mme MAURIN-MAUBERGER, Mme BLONDEL, M. GANDIER, Mme ARNAUDO-RONTARD, Mme METEYER, M. LAMBERT, Mme GIRARD, Mme VAY, Mme ETOURNEUX, Mme BOIRUCHON.

EXCUSES :

M. THIBAULT, Mme ENON, M. TOURAINE, Mme GELLY, Mme POUZIN.  
Pouvoir de M. Jean-François THIBAULT à Mme Laurence MOUSSEAU,  
Pouvoir de M. Dominique TOURAINE à Mme Laurence ETOURNEUX.

OBJET DE LA DELIBERATION :

**Désignation d'un délégué au C.N.A.S.**

**Monsieur le Président donne lecture du rapport suivant :**

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2008, le CCAS étant adhérent au Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.), un délégué doit être désigné au sein du CCAS pour assurer le rôle de représentant au sein du CNAS.

La durée du mandat des délégués est identique à celle du mandat du Conseil d'Administration.

Il est proposé de désigner :

- Mme MOUSSEAU Laurence, en qualité de délégué du CCAS.

Après examen, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, émettent un avis favorable sur cette proposition.

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Joël DAZAS



*Accusé de réception de la Sous-Préfecture*

Acte rendu exécutoire après transmission  
en Sous-Préfecture le : ...27. AVR. 2026...

Publié le : ...27. AVR. 2026.....

Notifié le : .....

